Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212203459-20260210-DEL2026007-DE

République française

COMMUNE DE TRÉBRY

Nombre de conseillers en exercice : 13

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
Séance du 29 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 29 janvier, à 20 heures,

Les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 23 janvier 2026 se sont réunis en l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Daniel COMMAULT, maire.

Etaient présents à l'appel nominal :
Daniel COMMAULT, Jérémy BASSET, Magalie RAMEL, Christelle CARRO, Elodie LE MAGUER, Joseph TEMPLER, Julien CORBEL, Didier CARLO et Christelle BERTHELEU.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du code général des collectivités territoriales : Daniel MACE, Caroline LIVERNEAU et Typhaine POILVERT étaient excusés et avaient donné pouvoir respectivement à Christelle CARRO, Jérémy BASSET et Christelle BERTHELEU.

Stéphane BASSET était excusé.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales Christelle CARRO a été désignée secrétaire de séance.

2026007 TRAVAUX – REHABILITATION CANTINE SALLE DES ASSOCIATIONS – CONSTRUCTION DE PLACARDS – AUTORISATION. -

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique

CONSIDERANT qu'il a été proposé aux associations locales de profiter de placards dans la salle des associations

CONSIDERANT que des aménagements supplémentaires, et hors marché, ont été demandés : placard pour la cuisine, anti-pince doigts, pose de pater

CONSIDERANT le devis de RS Menuiserie Charpente

VU le rapport du maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'autoriser le maire à signer le devis et régler la facture correspondant à la fabrication et la pose des placards et autres petits travaux

DIT

Que le dépense sera prévue au budget primitif 2026

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-212203459-20260210-DEL2026007-DE

IMPUTATION BUDGETAIRE
Opération 297
Montant : 4248 euros TTC

ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGE EXPRIMES

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Et ont, les membres présents à la séance, signé au registre

Pour extrait certifié conforme

Signé le 10/02/2026
Daniel COMMAULT

Maire

MAIRIE DE TREBRY (Côtes d'Armor)

Christelle CARRO

Secrétaire de séance